

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1597

présenté par

M. Wulfranc, M. Chassaigne, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Dharréville,
M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq,
M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel et M. Serville

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« le cas échéant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de l'amendement sont favorables, conjointement à l'affichage environnemental, à la généralisation d'un affichage concernant les conditions sociales de production des biens et services.